



Schaerbeek, le

Madame, Monsieur,

En vue de l'introduction de la candidature de Madame/Monsieur (né(e) le) au sein de notre Trajet de Soins pour personnes Internées, pourriez-vous s'il vous plaît nous faire parvenir les documents suivants :

- *Décision(s) (jugements/ordonnances) d'internement(s).*
- *Exposé(s) des faits.*
- *Expertise(s) psychiatrique(s).*
- *Éventuellement extrait du casier judiciaire.*

SITE HOSPITALIER

Médecin-chef

Dr Pierre Oswald

Service de crise

Dr Lucie De Smet,
Cheffe de service
Dr Héloïse Bourbier
Dr Mokhtar A. Laoufi
Dr Claudia Lobina
Dr Brigitte Mahieu

Service de rétablissement

Dr Ibtissam Abenaou
Dr Noémie Larsimont
Dr Pierre Oswald
Dr Frédéric Vanderzeypepen

Trajet de soins adolescents

Dr Bruno Piccinin,
Chef de service
Dr Catherine Cescutti
Dr Ghizlène Skalli

**Trajet de soins double
diagnostic**

Dr Sévin Koeckx,
Cheffe de service

Trajet de soins internés

Dr Pierre Titeca,
Chef de service
Dr Patrizio Di Virgilio

Service de médecine générale

Dr Patricia Kirkove,
Cheffe de service
Dr Patricia Champagne
Dr Vincent Dassy

Service des admissions

02/735.01.60
0492/72.13.19

EQUIPES MOBILES

Tela
Dr Valérie Van Rode
Eolia
Dr Stéphanie Godinas
Maya
Dr Sévin Koeckx
Précarité

CONSULTATIONS

02/738.09.50
Dr Ibtissam Abenaou
Dr Anys Amire
Dr Héloïse Bourbier
Dr Lucie De Smet
Dr Patrizio Di Virgilio
Dr Marc-André Domken
Dr Claudia Lobina
Dr Karim Ladha
Dr Mokhtar A. Laoufi
Dr Pierre Kudimbana
Dr Elise Metens
Dr Indiana Rosso
Dr Eva Staub
Dr Pierre Titeca
Dr Zoé van Lieshout

**MAISON DE SOINS
PSYCHIATRIQUES**

Responsable médicale
Dr Zeliha Zingir

Médecine générale
Dr Patricia Champagne



Ainsi que répondre aux questions socio-administratives ci-dessous ?

- La personne est-elle en règle concernant sa carte d'identité (merci de nous indiquer le numéro de registre national, l'adresse de domiciliation **actuelle**, est-elle encore en possession d'une CI ou d'une attestation de perte de CI ?) ?

- La personne est-elle bien inscrite auprès d'une mutuelle ?

- Quelle sera la source de revenus que la personne pourra percevoir dès sa sortie de prison (indemnités de la mutuelle ? Revenu d'intégrations social d'un CPAS ? Allocation d'handicap du SPF ?) ?

Sans ces documents et informations, la candidature de Madame/Monsieur ne pourra malheureusement pas être encodée chez nous.

Après réception, nous reviendrons vers vous dès que possible afin de proposer un entretien d'analyse de candidature à Madame/Monsieur. Si la candidature est (momentanément) refusée, nous vous en expliquerons les raisons.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration, et restons disponibles,

Dr Pierre Titeca,
Médecin responsable du Trajet de Soins pour Personnes Internées.